

L'enseignement du chant :

*Quelles compétences
pour quels métiers ?*



Travaux menés par les
Missions Voix en Région

Octobre 2009 |



PLATE-FORME INTERRÉGIONALE
D'ÉCHANGE ET DE COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

SOMMAIRE

- Préface page 3
- Introduction page 4
- La place du chant dans la société page 4
- Le professeur de chant dans l'enseignement spécialisé page 6
- Référentiel de compétences pour enseigner le chant page 7
- Conclusion page 10
- Annexes
 - Les Missions Voix en Région page 11
 - Participants au groupe de travail
 - La Plate-forme interrégionale

PREFACE PAR GERARD AUTHELAIN, *PRESIDENT DE LA PLATE-FORME INTERREGIONALE*

Une préface est ce genre d'écrit très particulier qui consiste, pour l'auteur, à lire d'abord ce qui est écrit dans un dossier à paraître, tout en sachant d'avance que ce qu'il aurait envie de dire est entièrement contenu dans les pages qui vont suivre.

Sa consolation est de savoir aussi qu'une préface n'est pas le texte auquel les lecteurs s'attardent, lesquels même, de façon générale, passent allègrement pour aller directement à l'essentiel. Alors il lui reste à écrire quelques mots, comme pour lui, comme pour se dire à lui-même l'importance de ce qu'il a lu, comme pour conseiller à des amis ou d'éventuels partenaires qu'il faut prendre une attention particulière à ce qui est ainsi mis dans le domaine d'une lecture publique.

Car le professeur de chant, qu'il soit dans l'enseignement spécialisé ou dans toute autre lieu de formation, est souvent considéré comme personnage de l'ombre, fort peu mis en exergue dans le *who's who* des professions musicales. De toutes façons on sait peu de son métier, on soupçonne mal les questions qu'il se pose et qu'il a à résoudre.

Et pourtant, en quarante ans, depuis la création des premiers Centres régionaux d'art polyphonique, la situation a considérablement changé. La partie visible de l'édifice en construction fut sans doute l'éclosion de multiples chœurs et chorales, et de l'intensification des pratiques de groupes aussi bien pour les adultes de tous âges que pour les plus jeunes. La partie moins visible, mais tout aussi essentielle, a été l'importance donnée au chant non seulement dans la société, comme cela est abordé dans le premier chapitre du dossier, mais aussi très spécifiquement dans l'éducation musicale en général, même quand il ne s'agissait pas de former des jeunes ou des adultes à une carrière de chanteur.

Beaucoup d'éléments ont contribué à redonner à la voix humaine une place prépondérante. L'un des plus importants a été la découverte des voix du monde dont les enregistrements ont mis en lumière (hormis chez les spécialistes) la diversité et la richesse insoupçonnées des timbres. Mais il y eut également la démarche pédagogique en conservatoire fondant un lien essentiel entre apprentissage instrumental et pratique vocale, ainsi que la formation musicale basant l'enseignement solfégique sur le chant des phrases musicales à déchiffrer, ou encore l'insistance à remettre au cœur d'une éducation pour tous la musique à l'école avec la création des CFMI, l'importance de la voix dans le développement personnel sans limiter celui-ci aux situations voisines de la thérapie, et tout simplement le plaisir devenu de plus en plus communicatif de chanter ensemble. Tout cela et bien d'autres initiatives ont contribué à prendre en compte l'importance du chant dans la société.

Ce dossier en dresse les fonctions principales, mettant en première place la fonction artistique, et pas seulement sociale ou homéostatique. Présenté, pour une part seulement, comme un référentiel de compétences dans le cadre de l'enseignement spécialisé, il n'omet pas que cette pratique vocale (et c'est le sens des Missions Voix au sein d'une Plate-forme d'échange et de coopération pour le développement culturel) s'inscrit dans un cadre de coopération avec les autres enseignants et les autres acteurs de la formation initiale ou continue.

Le vœu formulé par quelqu'un qui a eu la chance de voir de près cet essor est que d'autres documents viennent en complément, précisément sur ce terrain où le professeur de chant devrait être celui qui irrigue largement la formation musicale entendue dans un sens très large, de l'IUFM à l'école primaire, de la MJC à l'IMP, de la SMAC à l'association de quartier, du collège au chœur de maîtrise.

Le codicille de cet appel à extension, est la crainte inverse que les mesures en préparation à l'encontre de la pédagogie, au nom d'une recherche de l'excellence qui laissera de nouveau bien des troupes sur le bord de chemin, n'impriment un sérieux coup d'arrêt à ce qui a été mise en place depuis ces dernières décennies et qui a représenté un souffle exceptionnel en matière d'élargissement des pratiques artistiques. Déjà à ce jour on voit les effets de la réduction du temps de travail hebdomadaire sur les activités de pratique musicale à l'école primaire. Et certains propos concernant la pédagogie en général, notamment dans le cadre de la formation des enseignants, ne manquent pas de susciter un grand désarroi.

Or si l'on peut avoir le souffle coupé par une surprise fortement émotionnelle, on peut l'avoir coupé aussi par simple décision institutionnelle qui correspond à une perte de respiration et un manque d'air. Autrement dit par garrottage des voies respiratoires. Ce qui pour le chant, plus encore que pour le reste, ressemblerait à l'annonce d'une mort programmée. N'en survivraient alors que quelques êtres d'exception. Souhaitons que ce document, dont je connais le soin mis à le préparer et la ferveur des auteurs, contribue à nous préserver d'un tel désastre.

INTRODUCTION

Les personnes qui chantent et qui veulent travailler leur voix sont nombreuses en France. Et les professeurs de chant sont les témoins de l'accroissement de la diversité de leurs demandes : nouveaux répertoires, variété des motivations, amplitude des âges, pratiques de tous genres, ...

Face à ces besoins, et dans un contexte d'enseignement musical lui aussi en mouvement, les Missions Voix ont souhaité donner à toutes les personnes concernées une meilleure perception des différents métiers de l'enseignement du chant et donc des compétences à mettre en œuvre.

À cette fin, elles ont réuni un groupe de travail qui a alimenté une réflexion sur les métiers, les compétences et les formations. Cette réflexion a pris plusieurs formes : séminaires, journées rencontre nationales¹ et régionales, enquêtes sur les enseignants, échanges avec d'autres professionnels...

C'est le résultat de ces travaux qui est présenté ici, avec l'ambition qui accompagne un travail de longue haleine : le faire partager au maximum, encourager les échanges, participer aux évolutions nécessaires des formations et des pratiques professionnelles.

Enseignants, employeurs potentiels, responsables de formations professionnelles... tous pourront ainsi contribuer à améliorer les réponses données à tous ceux qui veulent chanter dans notre pays.

Peut-être avons nous manqué de modestie en décidant d'emblée de travailler sur toutes les formes de chant et sur toutes les formes d'enseignement. Mais c'est bien la place du chant dans la société qui est en jeu, et le rôle que peuvent y jouer les professeurs de chant². C'est pourquoi nous proposons en première partie un rapide recensement des pratiques, qui donne une idée des demandes et des besoins auxquels sont confrontés les enseignants.

La deuxième partie s'attache plus particulièrement à l'enseignement artistique spécialisé. En effet, alors que nous avons travaillé sur de nombreuses formes d'enseignement (ateliers en MJC, coaching en musiques actuelles, cours privés...), il nous a semblé essentiel, pour deux raisons, de détailler les rôles possibles d'un professeur de chant en conservatoire. La première est que l'école de musique est depuis plusieurs années dans un mouvement d'ouverture aux répertoires et aux pratiques qui peut lui donner une place nouvelle dans les rapports aux populations, et pour lequel le chant est un atout essentiel. La deuxième raison est que c'est par là que passent ou passeront la plupart des futurs enseignants et qu'elle joue donc un rôle essentiel dans leur formation initiale.

Enfin, nous avons détaillé les compétences nécessaires pour enseigner le chant, en prenant en compte les situations variées dans lesquelles peut se trouver un professeur. Ce référentiel pourra donc être utile à toute personne qui fait travailler la voix à d'autres, quel que soit son contexte professionnel.

LA PLACE DU CHANT DANS LA SOCIÉTÉ

Les modes de pratique du chant sont divers et traversent tous les âges, les contextes de vie, les catégories sociales. Du chant de métier à la berceuse, de l'art lyrique à la psychophonie, des chants de messe au karaoké, le chant occupe des fonctions différentes selon les objectifs pour lesquels on le pratique, de manière consciente ou pas.

La voix chantée n'est donc pas exclusivement liée à une pratique artistique ; elle se distingue par ailleurs des autres instruments par son accessibilité immédiate : chacun d'entre nous en est normalement doté. Elle peut ainsi accompagner, ponctuer, soutenir chaque événement de la vie individuelle ou collective.

Certaines de ces pratiques sont spontanées et ne demandent aucun encadrement. D'autres en revanche nécessitent les compétences d'un spécialiste de la voix, voire d'un professeur de chant. Ce dernier peut ainsi être amené à exercer son rôle de formateur dans des situations extrêmement diversifiées, s'adressant à des publics dont les objectifs peuvent aller du développement personnel à la formation artistique professionnelle.

Ces diverses situations s'entrecroisent souvent, entretenant parfois une confusion des fonctions qui, si elle peut être enrichissante, ne favorise pas la clarification des compétences mises en œuvre. C'est pourquoi il nous a semblé indispensable de les examiner.

¹ L'ensemble des communications, résultats d'enquête, débats et table-rondes de ces journées est réuni dans les Actes des rencontres « Enseigner le chant : panorama et perspectives » Paris, juillet 2008. Document en téléchargement sur le site www.pfi-culture.org rubrique « chantiers », page « enseignement du chant » (<http://www.pfi-culture.org/index.php?id=62>)

² Professeur est entendu ici au sens générique du terme : personne enseignant le chant, et non au sens statutaire de la fonction publique territoriale.

Afin de structurer la lecture de ce recensement des situations auxquelles peut se trouver confronté un professeur de chant, nous avons identifié quatre fonctions dans ces pratiques.

- Fonction sociale et culturelle ;
- Fonction musicale et artistique ;
- Fonction éducative et formatrice ;
- Fonction homéostasique (contribuant à l'équilibre des trois composants du corps humain : physique, biochimique et psycho-émotionnel).

A l'intérieur de ces catégories, on pourrait identifier précisément les modalités de pratique, leurs lieux et cadres, les encadrants, les compétences associées et les formations et diplômes correspondants.

Nous proposons ci-dessous une ébauche de structuration de ce recensement, qui reprend les critères de types de pratiques et de leurs lieux. Cette ébauche pourrait être la base de futurs travaux, qui, en fonction des secteurs concernés, détailleraient ces critères, ainsi que les profils des encadrants et les formations et diplômes correspondants à chacune de ces fonctions.

LES QUATRE FONCTIONS PRINCIPALES DU CHANT DANS LA SOCIÉTÉ :

On distingue quatre catégories principales de fonctions du chant, qui ne s'excluent pas les unes des autres, en particulier pour les fonctions artistiques et éducatives qui sont souvent imbriquées. C'est l'entrée par le type de pratique qui est ici privilégiée, les effets pouvant être, selon les situations, sociaux, artistiques et/ou éducatifs.

1. Fonction sociale et culturelle, voire identitaire :

Objet : accompagner les circonstances de la vie par le chant ; se rassembler. Les chanteurs n'ont pas forcément conscience de l'acte intrinsèque de chanter, ni besoin de pédagogue ou d'enseignement. La vocation n'est pas musicale à la base, ce qui n'empêche pas une approche musicale.

Formes de pratiques : Pratiques conviviales et spontanées : messes et cultes, carnivals, rites collectifs et cérémonies, rassemblements populaires et de propagande, soirées festives ; propagande politique ; chants de travail et de métiers.

Exemples de lieux et cadres : lieux de culte, lieux publics, cercle familial, stades, lieux de convivialité (bars, ...), colonies de vacances...

2. Fonction musicale et artistique :

Objet : une expression artistique par le chant.

Formes de pratiques : selon les cas, en cours, en répétition, en concert, en enregistrement : la pratique amateur en général et notamment le cours de chant (individuel et collectif, quel que soit le cadre, cursus, ...) ; le chœur (professionnel ou amateur) ; le chant soliste ; l'atelier de chant ; la musique à l'école (au delà de l'aspect pédagogique) ; l'éveil ; le karaoké...

Exemples de lieux et cadres : cours à domicile, écoles de musiques (publiques, associatives et privées), MJC et centres de pratiques culturelles, lieux de répétition, lieux de diffusion, y compris les lieux où il est proposé de la diffusion de manière occasionnelle (hôpital, ...), universités, comités d'entreprise et entreprises en général, lieux de formation professionnelle.

Encadrants : professeurs de chant, chefs de chœur

NB : Il peut y avoir un objet à la fois artistique et éducatif, par exemple dans les classes d'éveil ou dans les lieux de formation professionnelle..

3. Fonction éducative et formatrice :

Objet : utilisation de pratiques vocales comme outil d'une démarche éducative et/ou formative.

Formes de pratiques : chorale, animation, atelier, accompagnement individuel de projet, formation des instituteurs, cours de musique à l'école, formation musicale...

Exemples de lieux et cadres : structures de la petite enfance, crèche, milieu scolaire et universitaire, écoles de musique, milieu hospitalier et carcéral, ateliers et structures d'insertion, DDASS, lieux de formation professionnelle (GRETA, écoles d'infirmières), lieux du réseau de l'animation ...

Encadrants : animateurs, intervenants en milieu scolaire, instituteurs et professeurs d'éducation musicale ...et formateurs vocaux, entre autres pour la formation de formateurs.

N.B : L'acte de chanter qui se fait dans une approche éducative, passe par l'exigence artistique, la créativité, l'expérience musicale.

4. Fonction homéostasique :

[Définition : contribution à l'équilibre des trois aspects du corps : physique, biochimique et psycho-émotionnel]

Formes de pratiques : développement personnel par la pratique vocale, art thérapie par le chant (implication d'une pratique artistique dans une thérapie), psychophonie, psychothérapie, chant prénatal, pratique d'éducation par la voix (enseignants),

Exemples de lieux et cadres : cours de chant (selon le projet de l'élève, la compétence du professeur et dans le cadre privé), sphère privée, structures médicales et para-médicales, médecine alternative, formation professionnelle, stages de développement personnel, associations et cabinets corps/voix et autres, ...

NB : Il est important d'éviter toute confusion possible entre professeur de chant et thérapeute. Chacun de ces métiers implique une formation

approfondie pour pouvoir être exercé. Ce n'est pas parce que la voix est mise en jeu qu'il s'agit toujours de chant, et ce n'est pas parce que l'intime est en jeu qu'il s'agit de thérapie.

C'est à l'ensemble de ces demandes que peut être confronté le professeur de chant, directement ou indirectement (formation de formateurs notamment). Et elles concernent tous les âges, y compris les

enfants et les seniors. En fonction de sa situation professionnelle et de ses secteurs d'intérêts, l'enseignant n'a pas le même rôle à jouer dans tous les cas. Il est important qu'il puisse distinguer les objectifs des élèves et y adapter ses éventuelles interventions, en repérant ce qui relève de l'enseignement musicale et de la formation vocale et ce qui n'en relève pas.

LE PROFESSEUR DE CHANT DANS L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE

Quand bien même l'enseignement du chant est loin de se limiter à l'enseignement artistique spécialisé, il nous semble important de détailler les rôles possibles du professeur de chant dans un conservatoire ou une école de musique. On retrouvera beaucoup de similitude avec les enseignants des autres disciplines. Cependant la voix étant l'instrument de musique le mieux partagé et sans doute le plus communément utilisé, elle donne une place singulière au professeur de chant.

La voix occupe plusieurs places au sein d'un établissement d'enseignement spécialisé. Elle est l'instrument principal des élèves musiciens que sont les chanteurs ou les choristes ainsi que des chefs de chœur. Elle peut être un des instruments complémentaires des autres élèves, comme ceux de F.M. par exemple. Elle peut aussi être un outil au service d'une autre pratique que le chant, comme l'art dramatique, ou un outil au service de tous les enseignants de musique. Sans doute est-elle utilisée d'autres façons encore... Ces différentes utilisations ne sont pas exclusives l'une de l'autre et peuvent éventuellement coexister chez la même personne.

La multiplicité de ces pratiques et le fait que le chant soit une discipline transversale induisent parfois qu'on chante et que l'on fasse chanter, y compris au sein d'un conservatoire, sans porter une attention particulière à la manière de le faire, et sans faire appel aux compétences d'un professeur de chant.

Pourtant, quelle que soit l'utilisation qu'on veut faire de sa voix, l'enseignant de chant est le mieux placé au sein du conservatoire pour la faire travailler. Il doit développer des modalités pédagogiques différentes en fonction des besoins et des contextes, mais il met toujours en œuvre les fondamentaux de la discipline³ en matière de fonctionnement vocal et auditif, et de répertoires adaptés aux individus et à leurs projets.

I. Le professeur de chant est un pédagogue

I.1 - Au sein du conservatoire, la fonction principale du professeur de chant est de former des chanteurs.

« chanteur » : est entendu ici comme toute personne dont le but est de chanter, quel que soit son niveau (amateur ou professionnel), quelle que soit l'esthétique, quel que soit son âge et quelle que soit la formation dans laquelle il s'exprime (en soliste, en chœur, en groupe...).

Les cours peuvent prendre des formes différentes, selon les projets de l'établissement et les types d'élèves concernés. Ils peuvent être individuels ou

collectifs, inscrits dans un cursus de chanteur ou dans un projet de chœur ou d'atelier, être spécialisés dans une esthétique ou non, etc. L'enseignant de chant peut s'adresser à des adultes, à des adolescents et bien sûr à des enfants, notamment dans le cadre de classes maïtrisiennes.

Mais quels que soient les publics de ses cours, l'objectif sera bien toujours de « donner une meilleure connaissance de leur voix aux élèves et les moyens d'explorer leurs capacités vocales au service d'un projet artistique »⁴

I.2- Le professeur de chant peut être ressource pour les élèves pour lesquels le chant n'est pas l'instrument principal.

Il peut évidemment donner des cours aux élèves de FM, puisque de leur capacité à chanter dépend une part de leur réussite dans ces disciplines. Mais il peut aussi faire travailler les élèves d'art dramatique, les danseurs et les enfants dans le cadre de l'éveil...

Dans le cadre du chant choral, les élèves sont des chanteurs et relèvent donc des cours de chant sous une forme ou sous une autre [cf. I.1].

Le professeur de chant a un rôle tout particulier à jouer pour les élèves de direction de chœur. Ceux-ci doivent bien sûr savoir chanter, mais doivent aussi pouvoir donner des indications techniques à leurs choristes. Pour cela ils doivent travailler leur propre voix et disposer d'éléments de pédagogie du chant.

I.3 - Le professeur de chant peut être ressource pour tous ceux qui ont besoin de la voix pour enseigner ou encadrer des pratiques artistiques.

Tout d'abord, il peut travailler avec ses collègues professeurs qui doivent avoir des compétences dans le domaine de la voix. Au sein de l'établissement on pense bien sûr aux professeurs de chant choral, intervenants en milieu scolaire, professeur de formation musicale, professeurs d'art dramatique...

En dehors des établissements d'enseignement spécialisés beaucoup d'autres personnes sont chargées de faire chanter des enfants ou des adultes : professeurs des écoles, chefs de chœur, accompagnateurs de groupes...

Pour ces publics comme pour ses collègues, l'enseignant de chant peut les aider à mieux utiliser leur propre voix comme outil d'expression musicale, et aussi à avoir des éléments de pédagogie pour faire chanter les autres dans les meilleures conditions possibles.

Ainsi le professeur de chant est-il une ressource essentielle pour ceux qui encadrent des pratiques

³ Cf. le référentiel de compétences p.8

⁴ Cf. Vers un référentiel de compétences de l'enseignement du chant / Actes de la rencontre nationale des 3 et 4 juillet 2008

musicales d'un territoire, qu'elles soient des pratiques de chœur amateur, d'éducation artistique ou de musiques actuelles.

II - Le professeur de chant est un artiste chanteur.

C'est d'ailleurs le préalable et l'un des fondements de son activité pédagogique. Il peut donc participer à la vie musicale de l'établissement et du territoire.

Comme tous les enseignants artistiques, il peut être amené à organiser des concerts, ou toute autre prestation publique, au sein ou au dehors de l'établissement. Le fait de programmer un projet, d'imaginer un spectacle (dimension scénique, travail musical, ...) est nécessaire au développement des élèves et au rayonnement de la classe. C'est un véritable engagement artistique qui dépasse le fait d'être uniquement chanteur et qui participe du métier d'enseignant.

Il faut souligner que le chant (et le chant choral) est le seul « instrument à texte » dans l'enseignement musical. Le professeur de chant a donc une responsabilité particulière dans la recherche, le choix, l'explicitation, voire l'engagement par les textes. Ce rapport au texte est une dimension à ne pas négliger dans les compétences nécessaires de l'enseignant et aussi évidemment dans les choix d'action culturelle.

III - Le travail en équipe et en réseau

Les compétences à mettre en œuvre pour pouvoir assurer toutes ces fonctions sont nombreuses, et sont décrites dans le référentiel de compétences proposé ci-dessous par le groupe de travail. Cependant, au-delà des compétences individuelles de l'enseignant, il faut insister sur les conditions d'enseignement. En effet, il est impensable qu'un

individu réunisse toutes les compétences nécessaires pour répondre à toutes les demandes, en termes d'esthétique, d'objectifs, d'intérêts... Il est donc indispensable de réunir les conditions d'un travail en équipe, voire en réseau sur un territoire.

Une équipe de professeurs de chant peut répondre collectivement à la variété des demandes évidemment mieux qu'un seul enseignant, plus ou moins spécialisé dans un domaine stylistique. Si, comme de plus en plus souvent, l'établissement d'enseignement artistique s'organise autour de styles musicaux (département de musique ancienne, de musiques actuelles, de musiques traditionnelles...) il est utile d'avoir au sein de l'équipe des professeurs de chant spécialistes de ces styles et des contextes dans lesquels ils sont chantés. Dans ce cas, il ne faut pas oublier que quels que soient les styles, l'enseignant est professeur de chant et doit participer aux réflexions générales sur l'enseignement du chant, dans le cadre des conseils pédagogiques départementaux ou régionaux par exemple. Le travail d'équipe avec le professeur de chant choral ou de direction de chœur a montré aussi toute sa pertinence au sein des départements voix pour les conservatoires qui l'ont mis en œuvre.

L'insertion dans un réseau territorial est très importante. Elle permet de renvoyer les élèves vers les compétences existantes. La condition nécessaire est bien sûr d'avoir une connaissance des autres compétences sur le territoire, et de faciliter les mouvements des élèves. Elle l'est d'autant plus si la taille de l'établissement ne permet pas de disposer d'un département voix quoique la composition de l'équipe enseignante soit le résultat d'un choix lié au projet d'établissement.

REFERENTIEL DE COMPETENCES POUR ENSEIGNER LE CHANT

Ce référentiel a pour ambition d'être une base de réflexion pour la formation professionnelle initiale et continue des enseignants du chant. Il concerne toute personne enseignant le chant, quels que soit le contexte et l'esthétique. Il cherche à répondre le plus largement possible à la multiplicité des besoins générés par la place du chant dans la société, et par conséquent à ce que l'on peut demander à ceux qui l'enseignent.

Ce n'est donc pas un référentiel métier, lié à une situation particulière d'emploi. Il a vocation à être complété, que ce soit par les lieux de formation professionnelle selon les conditions spécifiques d'emploi pour lesquels elles assurent la formation, ou par les employeurs et évidemment par les enseignants eux-mêmes.

Le professeur de chant a beaucoup de points communs avec les autres enseignants artistiques, mais sa spécialité induit certains éléments spécifiques indispensables à prendre en compte dans sa formation.

On repérera en particulier dans le référentiel ce qui relève :

- du texte : les chanteurs sont les seuls musiciens à devoir s'en préoccuper (sens, culture, prononciation).
- de la « facture d'instrument » car la voix est un instrument qui change : non seulement l'enseignant a une responsabilité dans l'accompagnement de son évolution, mais il doit aussi s'adapter à des « instruments » qui peuvent être très éloignés du sien. De plus, c'est un instrument qu'on ne voit pas.
- du travail corporel et sensoriel : si le corps est essentiel dans tout enseignement musical, il est absolument incontournable dans le chant.

Le référentiel est organisé en savoir-faire et en savoirs, autour de trois grands axes :

- Les fondamentaux de la discipline
- La mise en œuvre pédagogique
- L'enseignant dans son environnement

Rappelons encore une fois qu'il est à peu près impossible qu'un individu réunisse toutes les compétences décrites ci-dessous pour toutes les esthétiques et toutes les situations. Cependant, dans chacune des esthétiques, la plupart sont communes et indispensables, en particulier celles qui relèvent des fondamentaux de la discipline.

Au-delà de ces compétences, l'enseignant du chant met en œuvre des savoir-être et des comportements qui sont largement partagés quelles que soient les disciplines artistiques.

Tout d'abord, **l'artistique est le socle de sa pratique professionnelle**. C'est d'ailleurs en général ce qui est vérifié en premier au moment des examens ou des embauches. Il est un artiste qui continue à chercher, qui a une réflexion sur les fondamentaux de la discipline. Il doit donc continuellement évaluer et perfectionner le plus possible sa pratique artistique et sa pratique pédagogique. Celles-ci s'inscrivent dans une culture musicale et générale en constante évolution.

De plus, il est important qu'il soit **relié à des réseaux professionnels** et qu'il contribue à les alimenter. Nous pensons aux réseaux professionnels d'information, de création et de diffusion artistique, ainsi qu'aux centres de ressources. D'une part ces réseaux peuvent l'aider à faire évoluer ses pratiques grâce aux échanges d'expériences, aux rencontres, à la circulation d'idées. D'autre part il peut en faire bénéficier ses élèves pour les orienter vers des compétences différentes des siennes.

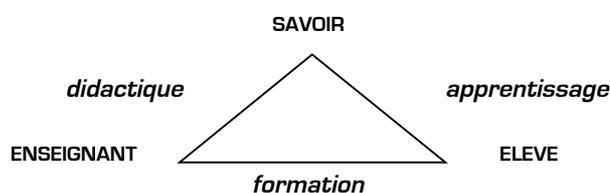
Enfin, tout enseignant met en œuvre des **qualités relationnelles** essentielles à l'efficacité pédagogique. Ces qualités intègrent les notions d'écoute, de disponibilité, de prise en compte de chaque élève. Mais elles sont aussi nécessaires dans le travail d'équipe et plus généralement dans les relations avec toutes les personnes concernées par l'enseignement (parents, publics, partenaires, etc.).

LES FONDAMENTAUX DE LA DISCIPLINE

Savoir - faire	Savoirs
<ul style="list-style-type: none"> - S'inscrire, de façon permanente, dans une dynamique artistique (notamment par la collaboration avec d'autres partenaires) - Perfectionner et faire évoluer des qualités artistiques et techniques d'exécution et d'interprétation - Communiquer techniquement des gestes artistiques (corps, instrument) - Accompagner l'élève dans son développement sensoriel - Utiliser l'empathie comme un outil au service de la maîtrise technique - Prendre en compte la psychologie, la culture et le parcours de l'élève 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance éprouvée de l'instrument voix (technique et esthétique) - Connaissances en physiologie, anatomie et acoustique - Culture des textes : sens et valeurs des mots - Culture et formation musicales – culture des contextes (artistiques, sociaux, anthropologiques ..) - Prononciation et compréhension de base des langues chantées - Caractéristiques des fonctions sociales du chant dans le monde - Connaissance des spécificités techniques induites par les différentes esthétiques (amplification, techniques vocales...) - Techniques artistiques utilisées dans l'art (outils, instruments, logiciels, etc.) - Notions de base d'utilisation d'un instrument polyphonique - Évolution de la discipline et des pratiques - Théorie et pratique des langages artistiques

MISE EN ŒUVRE PÉDAGOGIQUE

Le triangle pédagogique de Houssaye, repris par P. Merrieu, est une piste possible de lecture de la mise en œuvre pédagogique. Les trois sommets sont : le savoir (ici la discipline chant), l'élève et l'enseignant. Les côtés du triangle sont les relations entre les sommets : le rapport qu'entretient l'enseignant avec le savoir : la didactique (cf. ci-dessus les fondamentaux de la discipline) ; le rapport qu'entretient l'enseignant avec l'étudiant : la formation ; le rapport que l'élève va construire avec le savoir : l'apprentissage. Le triangle n'est pas forcément équilatéral, mais les trois dimensions sont toujours plus ou moins à l'œuvre dans une relation pédagogique. L'importance donnée à l'un ou l'autre des côtés reflète la situation pédagogique.



Savoir - Faire	Savoirs
Projet de l'élève (apprentissage)	
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les différentes catégories de publics - Repérer et favoriser l'expression, la personnalité et la sensibilité des élèves - Établir un diagnostic technique et musical - Conseiller les élèves et les accompagner dans leurs choix professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissances de l'environnement culturel et artistique et de ses évolutions - Connaissance de l'offre d'enseignement environnante - Enjeux, évolution et cadre réglementaire du spectacle vivant et des enseignements spécialisés - Cycles, niveaux et nomenclature des études
Pédagogie (formation, didactique)	
<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer une démarche pédagogique - Mettre en œuvre une pédagogie de projet - Ajuster ses méthodes et modalités pédagogiques en fonction des élèves - Mettre en œuvre des critères d'évaluation des élèves - Concevoir, appliquer et évaluer un dispositif pédagogique individuel et collectif - Participer, le cas échéant, à l'organisation et à la conduite de jury - Identifier et appliquer de nouvelles techniques et de nouvelles pratiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Principes et techniques de la relation interpersonnelle (écoute, adaptation, expression, etc.) - Méthodes et techniques pédagogiques - Méthodes et outils d'évaluation - Connaissance du cadre réglementaire des jurys - Connaissances psycho-affectives

L'ENSEIGNANT DANS SON ENVIRONNEMENT

Savoir - Faire	Savoirs
<ul style="list-style-type: none"> - Conduire et élaborer un travail de pratiques artistiques collectives - Travailler en équipe - Identifier les ressources du territoire - Concevoir et planifier la mise en œuvre des projets pédagogiques (rencontres, médiation artistique, expositions, actions de diffusion et de création) - Identifier et développer des partenariats en lien avec les projets - Repérer les évolutions des pratiques et les attentes en matière artistique et culturelle - Mettre en œuvre des critères d'évaluation des dispositifs d'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques socioculturelles du territoire - Environnement institutionnel et professionnel : acteurs, institutions, dispositifs - Métiers du spectacle vivant et de la culture - Principes et techniques de conduite de projet - Techniques de communication - Connaissance de l'offre de formation et de perfectionnement artistique - Cadre et conditions statutaires des prestations artistiques

CONCLUSION

Si l'on considère les enjeux – globalement décrits ici – de la place du chant dans la société, les enseignants ont un rôle primordial à jouer pour lui donner toute sa place. Mais ils pâtissent souvent d'une méconnaissance de leurs métiers, d'un isolement fréquent et de formations insuffisantes pour suivre l'évolution des demandes.

Les évolutions possibles passent par le chemin de la formation, initiale et continue. Permettre à tous ceux qui enseignent ou veulent enseigner le chant d'approfondir et d'éprouver leur compétences artistiques, techniques et pédagogiques, c'est, par résonance, leur permettre d'apporter de meilleures réponses à leurs élèves (et parfois éviter des problèmes graves de santé vocale).

La formation des enseignants des écoles de musique semble prioritaire au vu des missions de ces établissements, mais la priorité porte autant sur les écoles de musique que sur les autres professions : animateurs en MJC, intervenants en milieu scolaire, coach musiques actuelles, professeurs privés, etc. Certes ces métiers disposent, selon les secteurs, de plus ou moins de lieux de formation initiale ou continue. Mais, pour la plupart, le chant ne constituant qu'une partie de l'activité professionnelle, la formation au chant ne peut pas être traitée de façon approfondie. Dans chacun de ces secteurs il serait pourtant important de travailler aussi bien sur les fondamentaux de la discipline « chant » que sur les compétences spécifiques liées aux conditions d'exercice professionnel.

Il est donc important d'accompagner (voire de susciter...) les évolutions souhaitables et souhaitées des contenus des formations initiales et des diplômés existants.

La formation continue est aussi destinée à donner le désir et les moyens de continuer à explorer son métier tout au long de la vie. Elle installe des lieux et des temps d'échanges pédagogiques et artistiques et constitue évidemment un formidable moyen de constituer et d'alimenter des réseaux professionnels qui font encore défaut, malgré l'existence d'association comme l'Association Française des Professeurs de Chant. Réseaux utiles pour étoffer les propositions faites aux élèves ; réseaux utiles pour enrichir sa pratique professionnelle ; en bref, réseaux utiles pour faire progresser la place du chant dans la société. Il est important que toutes les personnes en charge des structures où il y a de la formation au chant ainsi que celles en charge d'organisation œuvrant dans le développement musical aient à cœur de favoriser cette mise en réseau des formateurs vocaux.

Quoi de plus enrichissant que de confronter les spécialités ? De croiser les compétences propres à chacun des métiers à celles de pédagogue de la voix ? Ou de croiser les singularités d'un style à ce qui constitue la pédagogie du chant ? On a vu, au sein du groupe de travail qui a mené cette réflexion, que c'est sur la base de ce tronc commun de compétences qu'ont pu avoir lieu les échanges fructueux entre artistes-pédagogues des musiques traditionnelles, des musiques actuelles ou des musiques classiques. Cet approfondissement permet, de fait, de s'ouvrir sur des esthétiques et des métiers divers.

Plusieurs témoignages de réussites de pratiques pédagogiques ont été donnés lors des travaux préparatoires : collaborations permanentes avec d'autres pédagogues, formes de cours différentes, publics combinés, croisements esthétiques... Mais nous manquons de moyens pour mutualiser ces réussites, pour faire profiter de ces expériences.

L'intérêt et l'écoute réciproque manifestés par les nombreux enseignants du chant de tous genres aux journées-rencontre nationales qui ont eu lieu en juillet 2008 montre une volonté de sortir de l'isolement, de participer aux recherches, de multiplier les interactions, de faire évoluer les métiers. Espérons que ce travail pourra être saisi par tous ceux pour lesquels le chant doit faire partie du quotidien des professionnels ou des amateurs.

ANNEXES

LES MISSIONS VOIX EN REGION

Créées à l'initiative du ministère de la culture à la fin des années 1970, alors sous le nom de Centres régionaux d'art polyphonique, ces associations ont rapidement bénéficié de l'implication des Régions.

Avec l'élargissement de leurs missions à l'ensemble des pratiques vocales, elles sont devenues les Missions voix à la fin des années 1990.

Elles sont spécialisées dans les politiques culturelles liées aux pratiques vocales et sont les lieux où se croisent les politiques de l'Etat et des Régions dans ce domaine.

Leur rôle est de développer, sur le plan quantitatif / qualitatif, la diversité des pratiques vocales dans chacune des régions, en liaison avec tous ceux qui agissent dans ce domaine. Elles ne sont pas là seulement pour assurer elles-mêmes l'enseignement ou la diffusion du chant ou du chant choral, mais pour aider, notamment au travers de la mise en œuvre de formations, tous ceux qui s'en préoccupent à le faire dans les meilleures conditions possibles, et surtout, en lien les uns avec les autres. Elles s'attachent notamment à veiller à la continuité des formations, de l'initiation aux formations professionnelles, dans l'enseignement général, dans l'enseignement spécialisé et dans le réseau associatif et à accompagner le développement de la place et du rayonnement de la voix dans la création musicale.

Elles doivent donc permettre à tous, décideurs politiques ou responsables d'école de musique, chefs de chœur amateur ou directeurs de salle de spectacle, de mieux se connaître réciproquement et d'avoir une vision globale de ce qui se passe dans le domaine de la voix sur son territoire.

Les Missions voix travaillent ensemble en réseau depuis plus d'une dizaine d'années et, bien que chaque région ait ses spécificités, mettent en commun des informations, des réflexions et des outils de travail coordonnés par la Plate-forme interrégionale.

ONT PARTICIPÉ AU GROUPE DE TRAVAIL :

Roselyne Allouche, Agathe Bioulès, Anne-Lise Blin, Frédéric Bourdin, Bruno Bouteloup, Agnès Brosset, Jacqueline Bruckert, Sonia Cat-Berro, Pascal Caumont, Jean-Louis Comoretto, Constance Couëtte, Agnès Dalarun, Dominique Desmons, Frédéric Domenge, Evelyne Englebert, Caroline Follana, Cécile Fournier, Isabelle Germain, Olivier Ganzerli, Stéphane Grosclaude, Marie Hamard, Colette Hochain, Sarah Karlikow, Anne Le Merdy, Christophe Lizere, Frédérique Lory, Anouk Manetti, Franco Mannara, Marie-Anne Mazeau, Laurent Mercou, Pierre Mervant, Dominique Moaty, Claudia Phillips, Claire Pillot, Martine Postel, Caroline Rosoor, Françoise Semellaz, Florent Stræsser, Guillaume Thaïci, Aude Van Hyfte, Arnaud Vernet, Myriam Zanutto.

LA PLATE-FORME INTERREGIONALE D'ECHANGE ET DE COOPERATION POUR LE DEVELOPPEMENT CULTUREL

La Plate-forme interrégionale est une association créée en mai 2003 qui a pour objet de faciliter le travail en réseau et la conduite de chantiers interrégionaux, dans le domaine de la musique, de la danse, du théâtre et de toute autre forme des arts du spectacle vivant.

Elle regroupe des structures régionales (Agences spectacle vivant, Associations « musique et danse », Missions Voix et observatoires culturels régionaux) auxquelles l'Etat et/ou une Région, ont confié des missions de développement culturel (coordination, concertation, médiation, information, formation, observation, ...).

Ces organismes régionaux participent à l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique concertée et partenariale, en étroite liaison avec les services de l'Etat, les collectivités territoriales, les élus, le milieu associatif, les professionnels et les amateurs.

La Plate-forme interrégionale a pour vocation principale de faciliter le partage des méthodologies, des réflexions, des expériences et des travaux sur l'action culturelle, l'aménagement du territoire, l'éducation artistique, de faciliter les connexions entre les réseaux et de mutualiser un certain nombre d'outils, de services, de projets.

Ses actions se traduisent notamment au travers de temps de rencontres et d'échanges, de séminaires, de formations et des publications.

L'enseignement du chant :

Quelles compétences pour quels métiers ?

PLATE-FORME INTERREGIONALE
D'ECHANGE ET DE COOPERATION POUR LE
DEVELOPPEMENT CULTUREL

C/O NACRe
50 cours de la République - 69 100 VILLEURBANNE
tel : 06 73 73 84 53
mail : contact@pfi-culture.org
site : www.pfi-culture.org

Président : Gérard Authelain
Coordinateur : Stéphane Grosclaude

La Plate-forme interrégionale bénéficie du soutien du
Ministère de la Culture et de la Communication



Elle bénéficie également du soutien des collectivités territoriales liées à chacun de ses membres